

ACTU NEWS ANTIVIRUS, ANTISPAM, CYBER CRIMINALITÉS

Botnet Business

Ce rapport se penche sur les réseaux de zombies ou botnets, la manière dont ils sont formés et les individus qui gagnent leur vie grâce à ceux-ci. Les lecteurs qui possèdent déjà une certaine expérience en la matière pourront lire les dernières tendances observées dans le développement des réseaux de zombies.

Cette analyse d'un expert des laboratoires Kaspersky Lab est la première d'une série consacrée à la problématique des réseaux de zombies.

Cela fait près de 10 ans que les réseaux de zombies existent et depuis leur apparition, les experts n'ont cessé d'avertir le public du danger qu'ils représentent. Malgré cela, le problème des réseaux de zombies n'est toujours pas traité comme il se doit et de nombreux utilisateurs (tant qu'ils ne sont pas déconnectés d'Internet, tant qu'ils n'ont pas perdu de l'argent sur leur carte de crédit ou tant que leur boîte aux lettres ou leur compte de messagerie électronique n'a pas été détourné) ont du mal à cerner la véritable menace que posent les réseaux de zombies.

../...

Qu'est-ce qu'un réseau de zombie

Utilisation des réseaux de zombies

Type d'instructions pour les bots

Types de réseaux de zombies

Evolution des réseaux de zombies

Réseaux de zombies P2P : le réseau de zombies « de la tempête »

Le commerce des réseaux de zombies

<http://www.viruslist.com/fr/analysis?pubid=200676152>

<http://marc-blanchard.com/blog/index.php/?q=botnet>

Copyright : sergey - 2008-05-16 17:38:54
Creative Commons Deed

Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.5

Vous êtes libres :

- * de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public

Selon les conditions suivantes :

Paternité. Vous devez citer le nom de l'auteur original.

Pas d'Utilisation Commerciale. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Pas de Modification. Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.

* A chaque réutilisation ou distribution, vous devez faire apparaître clairement aux autres les conditions contractuelles de mise à disposition de cette création.

* Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation du titulaire des droits.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage privé du copiste, courtes citations, parodie...)

Ceci est le Résumé Explicatif du Code Juridique (la version intégrale du contrat).

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/>